

La gestion de l'eau est un élément crucial de notre durabilité, englobant divers aspects tels que l'approvisionnement en eau, l'utilisation de l'eau et le rejet des eaux usées. SIPH s'efforce de mettre en œuvre des pratiques responsables qui garantissent, dans la mesure du possible, une utilisation efficace et durable des ressources en eau dans l'ensemble de ses opérations.

SIPH soutient l'objectif de développement durable 6 sur l'eau potable et l'assainissement (ODD 6) et a fixé des cibles pour réduire le volume de consommation d'eau dans toutes les unités agricoles.

Cette politique s'applique aux travailleurs de nos sites, aux prestataires de services et sous-traitants et à toute la chaîne d'approvisionnement. Il est attendu que les prestataires de services, les sous-traitants et la chaîne d'approvisionnement adoptent les mêmes principes et les intègrent dans leurs opérations en conséquence.

SIPH prend les engagements suivants :

1. Se conformer aux exigences réglementaires en matière de gestion des ressources en eau,
2. Garantir l'accès à l'eau potable sur tous nos sites pour l'ensemble de nos travailleurs, ayants-droits et sous-traitants,
3. Optimiser continuellement l'utilisation des ressources en eau sur l'ensemble de nos sites et pour l'ensemble de nos activités agricoles et industrielles.
4. Traiter sur tous nos sites l'ensemble des effluents liquides rejetés et garantir leur conformité réglementaire,
5. Préserver sur tous nos sites l'ensemble des écosystèmes à haute valeur environnementale et notamment les cours d'eau et zones riveraines, conformément à la méthodologie HCV (High Conservation Value).

En matière de gestion des ressources en eau, SIPH ambitionne d'atteindre les objectifs suivants :

- Enregistrer à 100% la consommation d'eau pour faciliter le suivi et la revue des performances de consommation d'eau et des modes d'utilisation sur les sites.
- Sensibiliser sur les gestes d'économies d'eau, la réutilisation de l'eau et la prévention de la pollution à travers la communication, l'engagement et l'éducation.

Nous suivons nos progrès vers la réalisation des objectifs d'ici à 2030 :

- Recycler les effluents d'usinage avec une cible de 50% d'ici à 2025 et de 75% d'ici à 2030 par rapport à la date de référence 2025.
- Réduire d'ici à 2030 nos prélèvements d'eau fraîche par forage ou pompage pour viser une empreinte hydrique inférieure ou égale à 5 m³ d'eau à la tonne de caoutchouc produite dans toutes les usines par rapport à 2025.



Le comité de durabilité est chargé d'élaborer la politique de gestion de l'eau et de proposer des objectifs annuels à la direction générale. Il doit également déterminer les meilleures pratiques et les outils que l'entreprise peut utiliser pour tenir ses engagements et atteindre ses objectifs.

La politique doit être régulièrement mise à jour par l'équipe de direction, et tous les changements seront communiqués aux parties concernées. Il est important que vous preniez le temps de comprendre la version la plus récente de cette politique et que vous contactiez le comité de durabilité si vous avez des questions ou des commentaires.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gp', is positioned above the name of the General Director.

Marc Genot
Directeur Général